

# Prêts d'APD et financement des investissements du secteur privé

Apports d'aide concessionnelle pour soutenir le développement et l'appropriation des régions en développement

## Contribuer au développement durable des régions en développement

Dans bien des pays en développement, l'infrastructure économique et sociale est insuffisante, notamment les services de l'électricité, du gaz, des transports, ainsi que les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ces dernières années, des enjeux mondiaux tels que le VIH/sida et d'autres maladies transmissibles, la pollution de l'air et de l'eau, le changement climatique, les conflits et le terrorisme, ainsi que les crises financières sont venus s'ajouter aux problèmes de pauvreté. Pour répondre à ces enjeux, la communauté internationale a fixé des objectifs communs, les OMD (objectifs du Millénaire pour le développement), tandis que chaque pays formulait une série de mesures.

Les prêts d'APD constituent des apports de fonds relativement importants, accordés à des conditions concessionnelles aux pays et régions en développement, afin de soutenir leurs efforts de croissance et leurs initiatives de développement.

## Prêts d'APD

### ● Soutenir et stimuler l'appropriation des pays en développement

L'appropriation est essentielle pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté des pays en développement. Étant assortis d'un remboursement, les prêts d'APD favorisent une utilisation efficiente des fonds empruntés et une supervision adaptée des projets qu'ils financent, facilitant ainsi l'appropriation des pays en développement. Les prêts d'APD exercent par ailleurs une pression budgétaire relativement faible pour l'État japonais et constituent par conséquent un instrument pérenne de l'APD.

### ● Déroulement des prêts d'APD : Cycle du projet

Les prêts d'APD comportent six étapes. Les enseignements tirés de l'évaluation ex post, qui constitue la dernière étape du cycle du

Cycle d'un projet de prêt d'APD



projet, sont réinjectés dans la préparation des nouveaux projets. Cet enchaînement de phases est appelé le « cycle du projet ».

### ● Types de prêts d'APD

#### 1. Prêts pour les projets

##### 1) Prêts-projets

La grande majorité des prêts d'APD sont des prêts-projets. Ce type de financement permet la fourniture d'installations, d'équipements et de services, et/ou la réalisation de travaux de génie civil et d'autres travaux associés, notamment des routes, des centrales électriques ou des installations d'irrigation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

##### 2) Prêts pour les services d'ingénierie (SI)

Les prêts de ce type sont utilisés pour les services d'ingénierie (SI) nécessaires aux stades de l'étude et de la planification des projets. Ces services comprennent des études de faisabilité, des études approfondies du projet sur site, des avant-projets détaillés et la préparation des documents d'appel d'offres. Comme pour le prêt-projet, l'obtention de ce type de prêt est subordonnée à l'exécution préalable d'une étude de faisabilité ou similaire, et à la confirmation de la nécessité et de la pertinence du projet.

##### 3) Prêts aux intermédiaires financiers

Ces prêts sont octroyés aux institutions financières du pays bénéficiaire en s'appuyant sur le système financier du pays concerné. Ils financent la mise en œuvre des politiques définies, notamment la promotion des PME dans les secteurs de la production manufacturière, de l'agriculture et des autres industries spécifiées, ainsi que la construction d'installations destinées à améliorer le niveau de vie des personnes ayant de faibles revenus. Ces prêts sont dits « en deux temps », car les fonds transitent par au moins deux institutions financières avant de parvenir aux bénéficiaires finaux. Ce type de prêt permet de proposer des fonds à un grand nombre de bénéficiaires finaux dans le secteur privé. Étant accordés par des institutions financières locales, ils permettent également de renforcer les capacités opérationnelles de ces institutions et de développer le secteur financier des pays bénéficiaires.

##### 4) Prêts sectoriels

Les prêts sectoriels servent à la fourniture de matériel et d'équipements, de services et de conseils requis pour la mise en œuvre des plans d'aménagement d'un secteur particulier comprenant plusieurs sous-projets. D'autre part, ils contribuent à l'amélioration des politiques et des systèmes du secteur concerné.

## 2. Prêts hors projets

### 1) Prêts-programmes

Les prêts de ce type soutiennent la mise en œuvre de stratégies nationales et de stratégies de réduction de la pauvreté des pays en développement qui souhaitent améliorer leurs politiques et opérer des réformes globales de leurs systèmes. Depuis quelques années,

le type de prêt le plus courant consiste à intégrer directement l'apport de ressources dans le budget du pays ciblé. Après confirmation de la mise en œuvre des premiers éléments de réforme, les consultations se poursuivent dans le cadre d'un soutien aux réformes à long terme. Dans de nombreux cas, les prêts de ce type prennent la forme d'un cofinancement avec la Banque mondiale ou d'autres banques multilatérales de développement (BMD).

## 2) Prêts de soutien à la balance des paiements

Ces prêts sont accordés aux pays en développement confrontés à des difficultés économiques et exposés à des taux de change toujours plus défavorables. Ils permettent de financer les importations urgentes et essentielles de matériel, et de stabiliser l'économie. Ces prêts sont souvent utilisés pour importer des marchandises dont les gouvernements du Japon et du pays bénéficiaire auront convenu au préalable : machinerie industrielle et matières premières, engrais et pesticides, machines agricoles ou d'autres types.

## 3) Prêts-programmes sectoriels

Ces sont des prêts de soutien à la balance des paiements qui servent également à soutenir les politiques de développement dans les secteurs prioritaires des pays partenaires. Les fonds en devises locales (fonds de contrepartie), d'un montant correspondant à celui qui a été versé à l'importateur en devises étrangères, sont utilisés pour des investissements destinés au développement d'un secteur spécifique.

# Financement des investissements du secteur privé

## ● Soutien aux projets de développement du secteur privé dans les pays en développement

Ces dernières années, avec la forte progression de l'aide des organisations internationales et des donateurs européens et américains

au secteur privé, ce dernier joue un rôle de plus en plus important dans le développement économique et social des pays en développement. Le financement des investissements du secteur privé vise à stimuler l'activité économique et à améliorer le niveau de vie des populations des pays en développement par des prêts et des participations au capital pour des projets entrepris par le secteur privé dans les pays en développement. La reprise intégrale du financement des investissements du secteur privé est devenue effective en 2012 à l'issue de la phase pilote commencée en 2011.

## ● Étendue de l'aide

Le financement des investissements du secteur privé étant réservé à des projets ayant un haut niveau d'efficacité, le programme cible les trois domaines suivants : (1) les infrastructures et l'accélération de la croissance ; (2) les OMD et la réduction de la pauvreté ; et (3) le changement climatique.

## ● Structure organisationnelle de l'évaluation et du contrôle du risque

Le financement des investissements du secteur privé a repris avec une structure organisationnelle adaptée pour l'évaluation et le contrôle du risque. Parallèlement aux vérifications et contrôles mutuels entre les départements concernés, la JICA assure une gestion de portefeuille pour l'ensemble du programme par un compte indépendant<sup>1</sup>, et elle renforce sa capacité à mettre en œuvre des projets, et à évaluer et gérer les risques.

1. Au 31 mars 2014, sur le compte indépendant réservé au financement des investissements du secteur privé, les prêts représentent 1,3 milliard JPY et les actions des sociétés liées 67,3 milliards JPY. À la même date, les revenus ordinaires représentent 24,5 milliards JPY (dont 24,4 milliards JPY de dividendes sur les placements) et le revenu net est de 20,2 milliards JPY pour l'exercice 2014. Le compte indépendant a reçu des actifs suite aux opérations de financement des investissements du secteur privé le 1<sup>er</sup> octobre 2008, lorsque la JICA a adopté sa structure actuelle. Les revenus ordinaires sont divisés en dividendes sur les placements, en intérêts sur les prêts et autres revenus liés au financement des investissements du secteur privé. Les dépenses ordinaires sont constituées des pertes de valeur des actions des sociétés liées, des pertes sur les titres de placement, des intérêts sur les emprunts, des provisions en prévision de pertes liées aux prêts, des dépenses d'externalisation et d'autres dépenses liées au financement des investissements du secteur privé. Les revenus et dépenses qui ne sont pas directement liés au financement des investissements du secteur privé (dépenses d'amortissement, dépenses immobilières, dépenses liées au personnel, etc.) n'apparaissent pas sur le compte indépendant.

Étude de cas

## Philippines : Crédit stand-by d'urgence pour le rétablissement urgent

### Préparation aux futures catastrophes

**La JICA a signé un accord de prêt d'APD avec le gouvernement des Philippines pour contribuer au rétablissement d'urgence en cas de catastrophe de grande ampleur et pour renforcer les capacités du pays à réduire et contrôler les risques de catastrophes.**

#### Premier crédit stand-by d'urgence pour le rétablissement urgent

En mars 2014, la JICA a signé un accord de prêt d'APD avec le gouvernement des Philippines pour la fourniture d'un prêt d'APD de 50 milliards JPY dans le cadre du « crédit stand-by post-catastrophe ». C'est la première utilisation du dispositif de la JICA dit de « crédit stand-by d'urgence pour le rétablissement urgent » (SECURE) qui vise à répondre rapidement aux besoins financiers liés aux activités de rétablissement après une catastrophe.

Les Philippines sont considérées comme l'un des pays les plus exposés aux catastrophes. Des catastrophes naturelles affectent le pays

chaque année, causant des pertes économiques et humaines colossales tout en endommageant l'infrastructure sociale. Ces dommages affectent les activités économiques du pays sur le long terme. Très récemment, en novembre 2013, le typhon Yolanda a frappé le pays de plein fouet, notamment les îles de Leyte, Samar, Cebu, Panay, Bohol et Negros, en faisant plus de 6 000 morts et des dégâts colossaux.

Avec le changement climatique, qui se manifeste par une montée du niveau de la mer et de l'intensité des tempêtes, les catastrophes deviennent de plus en plus préoccupantes. Ainsi, la réponse au risque de catastrophe est devenue une priorité urgente

pour le gouvernement philippin.

Afin d'agir dans ce contexte difficile, le gouvernement des Philippines s'efforce d'améliorer ses capacités de réduction et de gestion du risque de catastrophe par l'établissement de plusieurs politiques : (1) formulation du plan national de réduction et de gestion du risque de catastrophe et renforcement des gouvernements locaux (2) introduction d'une gestion intégrée des ressources hydriques ; et (3) gestion de l'information pour la réduction et la gestion du risque de catastrophe.

Cet accord de prêt a pour ambition de renforcer les capacités du pays en matière de réduction et de gestion du risque de catastrophe en aidant le gouvernement des Philippines à mettre en œuvre ses politiques tout en répondant aux besoins financiers temporaires lors de catastrophes de grande ampleur.